

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2010 :

stabilité du taux d'entrée, léger recul
du taux de sortie

Au troisième trimestre 2010, le taux de rotation de la main-d'œuvre, moyenne des taux d'entrée et de sortie, recule légèrement dans les établissements de 10 salariés et plus (11,1 %, soit -0,1 point), après avoir augmenté au deuxième trimestre.

Dans un contexte de ralentissement des créations d'emploi salarié au cours du troisième trimestre 2010, le taux d'entrée dans les établissements de 10 salariés ou plus stagne au troisième trimestre, à 11,3 %.

Alors que le taux d'entrée en CDI continue de progresser légèrement (+0,1 point), le taux d'entrée en CDD reste stable.

La part des CDD dans les embauches (77,2 %) poursuit ainsi sa baisse entamée début 2010 après le niveau record atteint fin 2009. Le taux de recours à l'intérim continue de progresser pour atteindre 2,8 %.

Le taux de sortie recule au troisième trimestre 2010 (10,9 %, soit -0,2 point) après avoir progressé au trimestre précédent (+0,3 point). Les différents motifs de sortie restent stables, à l'exception des fins de CDD et des démissions, en légère baisse.

Le taux de rotation, défini comme la moyenne des taux d'entrée et de sortie, recule de 0,1 point dans les établissements de 10 salariés ou plus, pour s'établir à 11,1 %, après avoir augmenté assez sensiblement au deuxième trimestre (+0,3 point) (tableau 1). Le taux d'entrée reste stable à 11,3 % alors que le taux de sortie diminue, passant de 11,1 % au deuxième trimestre 2010 à 10,9 % au troisième trimestre (graphique 1).

Stagnation des embauches

Le taux d'entrée se stabilise au troisième trimestre 2010 à 11,3 %, après une progression sensible au deuxième trimestre. Alors que le taux d'entrée s'accroît légèrement dans les établissements de 10 à 49 salariés (+0,1 point), il diminue dans les établissements de 50 salariés ou plus (-0,2 points).

Le taux d'entrée en CDD se maintient au troisième trimestre 2010 (8,7 %) après une hausse de +0,2 point au deuxième trimestre (graphique 2). Cette stabilité recouvre des évolutions contrastées

selon la taille des établissements : en hausse de 0,3 point dans les établissements de 10 à 49 salariés, il baisse de 0,2 point dans ceux de 50 salariés ou plus.

Le taux d'entrée en CDI continue de progresser légèrement au troisième trimestre (2,6 %, soit +0,1 point), sauf dans l'industrie. Tous secteurs confondus, le taux d'entrée en CDI connaît aussi une évolution contrastée selon la taille des établissements, de sens inverse de celle observée pour les entrées en CDD : en baisse de 0,2 point dans les établissements de 10 à 49 salariés, il s'accroît de 0,1 point dans ceux de 50 salariés ou plus.

Le taux de recours à l'intérim poursuit la reprise entamée au troisième trimestre 2009 pour s'établir à 2,8 % au troisième trimestre 2010 (+0,1 point). Alors qu'au trimestre précédent, la hausse portait principalement sur le secteur de l'industrie, elle concerne ce trimestre surtout la construction, avec un taux de recours à l'intérim qui passe de 6,5 à 6,9 % d'un trimestre à l'autre. Depuis le début 2010, le rebond dans l'intérim est nettement plus marqué dans les petits établissements que dans les grands.

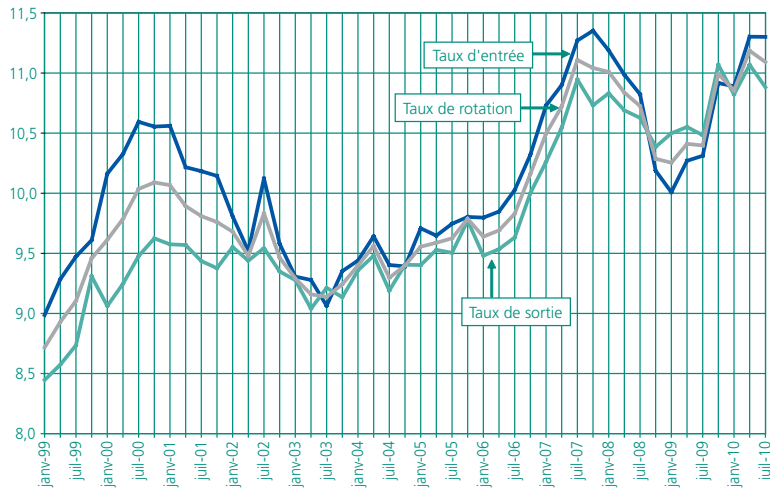
Au total, dans un contexte où l'emploi salarié marchand non agricole a progressé de 19 200 postes au troisième trimestre, après une hausse plus soutenue de 38 600 postes au trimestre précédent, la part des CDD dans les embauches continue à s'infléchir, passant de 77,5 % à 77,2 % entre les deuxième et troisième trimestre 2010, après avoir atteint 79,5 % au quatrième trimestre 2009.

Seules les fins de CDD connaissent une baisse significative

Au troisième trimestre 2010, le taux de sortie recule de 0,2 point (passant de 11,1 % à

Graphique 1 • **Mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus**

Données CVS trimestrielles en %



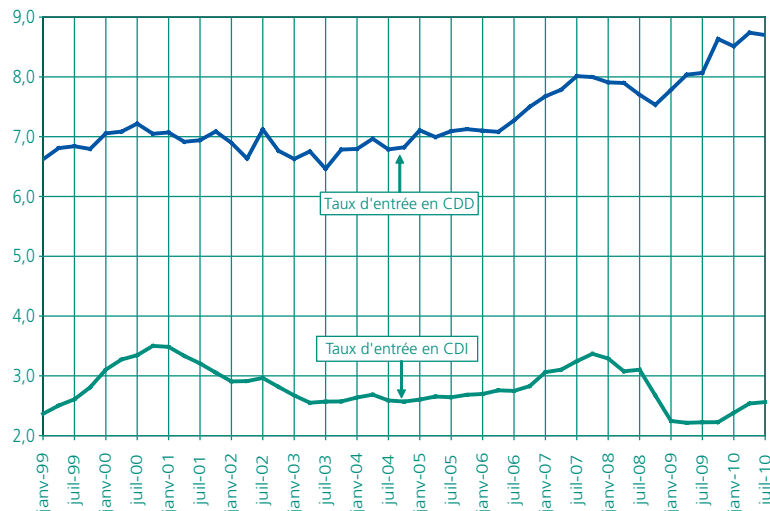
Champ : Établissements de 10 salariés ou plus. France métropolitaine.



Source : Dares, DMMO-EMMO.

Graphique 2 • **Taux d'entrée en CDD et CDI**

Données CVS trimestrielles en %



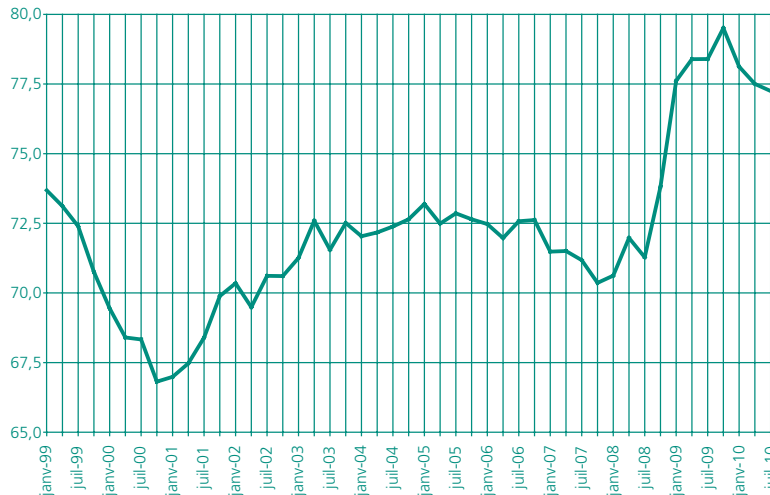
Champ : Établissements de 10 salariés ou plus. France métropolitaine.



Source : Dares, DMMO-EMMO.

Graphique 3 • **Part des CDD dans les embauches**

Données CVS trimestrielles en %



Champ : Établissements de 10 salariés ou plus. France métropolitaine.



Source : Dares, DMMO-EMMO.

10,9 % d'un trimestre à l'autre) après avoir augmenté de 0,3 point au deuxième trimestre 2010.

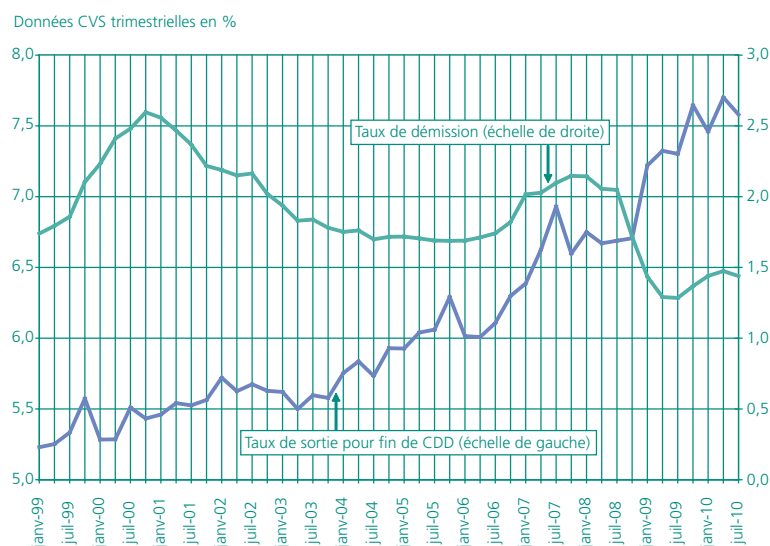
Le taux de sorties pour fin de CDD connaît une évolution en dents de scie depuis le quatrième trimestre 2009 (graphique 4). Il s'établit à 7,6 % au troisième trimestre 2010, en recul de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est plus sensible dans le tertiaire, secteur qui présente le taux de fin de CDD le plus élevé, et la construction (-0,2 point dans chaque secteur).

Le taux de démission (1,4 %) diminue légèrement (graphique 4) au troisième trimestre 2010 (-0,1 point), suite au léger repli observé dans le secteur tertiaire.

Le taux de licenciement économique (0,1 %) reste stable au troisième trimestre 2010 après un an de décline (graphique 5). Cette stabilité concerne tous les secteurs.

Les autres principaux motifs de sortie sont également stables. Le taux de fin de période d'essai reste à 0,5 % au troisième trimestre 2010, le taux de licenciement autre qu'économique à 0,5 % également, et le taux de départ en retraite à 0,3 %.

Graphique 4 • Taux de sortie pour fin de CDD et pour démission

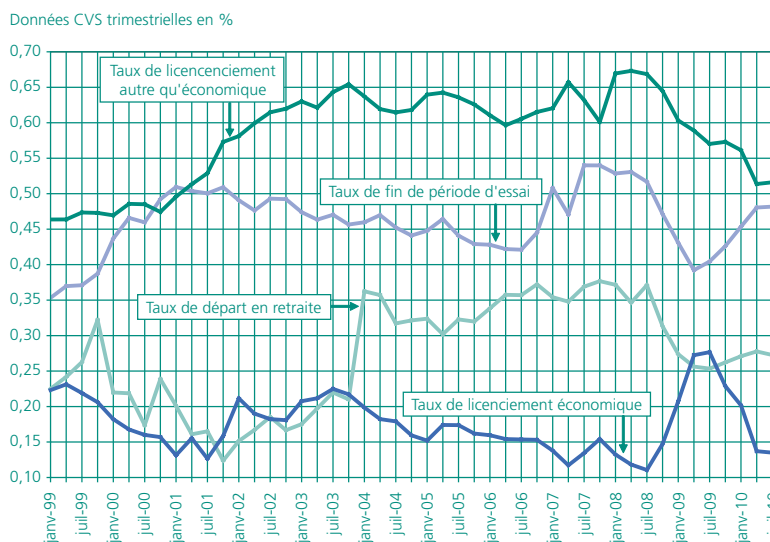


Champ : Établissements de 10 salariés ou plus. France métropolitaine.



Source : Dares, DMMO-EMMO.

Graphique 5 • Taux de sortie pour licenciement économique et autre qu'économique, fin de période d'essai et départ en retraite



Champ : Établissements de 10 salariés ou plus. France métropolitaine.



Source : Dares, DMMO-EMMO.

Jacques LAVERTU (Dares).

Pour en savoir plus

- [1] Ettouati S., (2010), « Les mouvements de main-d'œuvre au deuxième trimestre 2010 : une reprise de la rotation de la main-d'œuvre », *Dares Indicateurs* n° 88, décembre.
- [2] Goarant C., Loquet J., (2011), « Conjoncture de l'emploi et du chômage au troisième trimestre 2010 : ralentissement de l'activité et des créations d'emploi salarié marchand non agricole », *Dares Analyses* n° 2, janvier.

Tableau 1 • Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon les principaux motifs dans les établissements de 10 salariés ou plus

Données CVS en %

	Établissements de 10 à 49 salariés						Établissements de 50 salariés ou plus						Ensemble de 10 salariés ou plus					
	2009			2010			2009			2010			2009			2010		
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Taux d'entrée (*)																		
Ensemble	10,7	10,7	10,9	11,2	11,4	11,5	10,0	10,0	11,0	10,7	11,3	11,1	10,3	10,3	10,9	10,9	11,3	11,3
Industrie	4,4	4,4	4,8	5,6	5,4	5,4	2,9	2,5	2,9	3,1	3,2	3,2	3,2	2,9	3,3	3,6	3,7	3,8
Construction	5,1	4,8	5,5	5,4	5,3	5,5	3,0	2,6	3,1	3,2	3,3	3,3	4,3	3,8	4,5	4,4	4,6	4,5
Tertiaire	13,1	13,0	13,2	13,4	13,7	13,8	13,8	13,9	15,2	14,5	15,2	14,9	13,5	13,6	14,4	14,1	14,6	14,6
Taux de recours à l'intérim																		
Ensemble	2,1	2,1	2,3	2,6	2,9	3,5	2,0	2,3	2,5	2,5	2,5	2,3	2,0	2,2	2,4	2,5	2,7	2,8
Industrie	2,8	2,6	3,5	3,6	4,6	5,5	3,0	3,6	4,5	4,5	4,9	4,7	2,9	3,4	4,3	4,3	4,8	4,8
Construction	5,5	5,3	5,0	5,5	6,2	7,3	6,3	6,6	6,8	7,0	7,1	6,3	5,8	5,9	5,6	6,3	6,5	6,9
Tertiaire	1,3	1,5	1,5	1,8	1,9	2,5	1,2	1,3	1,2	1,2	1,2	1,0	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,7
Taux d'entrée en CDD																		
Ensemble	7,9	7,9	8,0	8,1	8,1	8,4	8,1	8,2	9,0	8,7	9,1	8,9	8,0	8,1	8,6	8,5	8,7	8,7
Industrie	3,0	3,0	3,2	3,5	3,5	3,7	2,0	1,7	2,1	2,3	2,2	2,2	2,2	2,0	2,4	2,5	2,5	2,6
Construction	3,2	2,9	3,2	3,1	3,1	3,4	1,4	1,1	1,3	1,5	1,5	1,2	2,5	2,0	2,4	2,4	2,5	2,4
Tertiaire	9,9	9,9	9,8	9,9	10,0	10,2	11,3	11,5	12,7	12,0	12,5	12,2	10,8	10,9	11,6	11,2	11,5	11,4
Taux d'entrée en CDI (**)																		
Ensemble	2,8	2,8	2,8	3,2	3,3	3,1	1,9	1,9	1,9	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,4	2,5	2,6
Industrie	1,4	1,5	1,5	2,2	1,9	1,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	1,1
Construction	1,9	2,0	2,2	2,2	2,3	2,2	1,6	1,5	1,7	1,7	1,9	2,0	1,8	1,8	1,9	2,0	2,1	2,2
Tertiaire	3,3	3,2	3,1	3,5	3,7	3,6	2,4	2,4	2,4	2,5	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,9	3,0	3,1
Part des CDD dans les embauches																		
Ensemble	73,9	74,2	74,0	72,0	71,3	72,8	81,1	81,2	82,5	81,7	81,2	80,2	78,4	78,4	79,5	78,1	77,5	77,2
Industrie	67,6	66,4	67,8	61,4	64,5	68,3	70,5	69,8	72,5	73,5	70,6	69,8	69,5	68,5	70,6	69,2	68,3	69,3
Construction	62,5	59,1	59,1	59,0	57,7	60,7	47,1	41,6	43,8	47,0	44,4	38,1	58,1	52,8	55,4	55,3	54,1	52,9
Tertiaire	75,0	75,5	75,8	73,7	72,8	73,8	82,8	82,7	83,9	82,9	82,7	81,8	79,9	79,9	81,0	79,8	79,1	78,8
Taux de sortie (*)																		
Ensemble	11,1	10,5	10,8	10,9	11,1	11,1	10,3	10,5	11,1	10,8	11,1	10,8	10,6	10,5	11,1	10,8	11,1	10,9
Industrie	5,9	5,6	5,4	5,4	5,2	5,5	3,7	3,4	3,5	3,6	3,5	3,3	4,3	3,9	3,9	4,0	3,9	3,9
Construction	5,0	5,5	5,5	5,0	5,1	5,0	3,2	3,1	3,2	3,2	3,4	3,1	4,2	4,4	4,5	4,3	4,4	4,2
Tertiaire	13,2	12,5	13,0	13,2	13,2	13,2	13,8	14,0	15,2	14,3	14,8	14,3	13,5	13,4	14,4	13,9	14,2	13,9
Taux de fin de CDD																		
Ensemble	7,1	6,7	6,8	6,7	6,8	6,9	7,5	7,6	8,1	7,9	8,3	7,9	7,3	7,3	7,6	7,5	7,7	7,6
Industrie	2,5	2,6	2,3	2,5	2,3	2,5	1,8	1,5	1,6	1,8	1,8	1,6	2,0	1,7	1,8	2,0	1,9	1,8
Construction	2,1	2,2	2,4	1,7	2,2	2,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,7	1,6	1,7	1,7	1,4	1,7	1,5
Tertiaire	9,0	8,3	8,5	8,5	8,6	8,7	10,5	10,8	11,6	11,0	11,4	11,0	9,9	9,8	10,5	10,0	10,3	10,1
Taux de démission																		
Ensemble	1,8	1,7	1,8	2,0	2,1	2,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,1	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,4
Industrie	0,8	0,8	0,9	1,0	1,2	1,2	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6
Construction	1,3	1,5	1,4	1,3	1,3	1,4	0,8	0,7	0,9	0,9	0,9	0,9	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2
Tertiaire	2,0	2,0	2,1	2,3	2,4	2,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,4	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8	1,7
Taux de licenciement économique																		
Ensemble	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1
Industrie	1,1	0,8	0,7	0,5	0,3	0,3	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,2	0,6	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3
Construction	0,3	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
Tertiaire	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Taux de licenciement autre qu'économique																		
Ensemble	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5
Industrie	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Construction	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6
Tertiaire	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Taux de fin de période d'essai																		
Ensemble	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
Industrie	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Construction	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3	0,2
Tertiaire	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
Taux de départ en retraite																		
Ensemble	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Industrie	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4
Construction	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Tertiaire	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2
Taux de rotation																		
Ensemble	10,9	10,6	10,9	11,1	11,2	11,3	10,2	10,3	11,0	10,7	11,2	11,0	10,4	10,4	11,0	10,9	11,2	11,1
Industrie	5,2	5,0	5,1	5,5	5,3	5,5	3,3	2,9	3,2	3,3	3,3	3,3	3,7	3,4	3,6	3,8	3,8	3,8
Construction	5,0	5,1	5,5	5,2	5,2	5,3	3,1	2,8	3,1	3,2	3,3	3,2	4,2	4,1	4,5	4,4	4,5	4,4
Tertiaire	13,1	12,8	13,1	13,3	13,5	13,5	13,8	13,9	15,2	14,4	15,0	14,6	13,5	13,5	14,4	14,0	14,4	14,2

(*) Les entrées et sorties sont hors transferts entre établissements d'une même entreprise.

(**) Les ruptures conventionnelles et les autres cas de sortie (accident, décès...) complètent le détail présenté des sorties.

Champ : Établissements de 10 salariés ou plus. France métropolitaine.

Source : Dares, DMMO-EMMO.

MÉTHODOLOGIE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- **La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)** : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent ;
- **L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)** : chaque trimestre, la Dares interroge les établissements de moins de 50 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille. Jusqu'en 2006, seuls les établissements de 10 à 49 salariés étaient interrogés. Depuis 2007, les établissements de 1 à 9 salariés sont également interrogés.

Du fait de l'extension du champ de l'EMMO aux établissements de moins de 10 salariés en 2007, les résultats des mouvements de main-d'œuvre sur le champ des établissements de plus de 10 salariés présentent une rupture en 2007.

Les résultats des mouvements de main-d'œuvre sur le champ des établissements de moins de 10 salariés sont publiés à ce jour à un rythme annuel, la disponibilité des données depuis 2007 ne permettant pas encore la correction des variations saisonnières.

Le champ porte sur le secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire) de France métropolitaine. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire. Les résultats s'appuient sur la nomenclature d'activité des établissements en NAF rév. 2.

Le nombre d'intérimaires est renseigné par les établissements en fin de trimestre (les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'œuvre au cours du trimestre).

Toutes les données trimestrielles (sauf les ruptures conventionnelles) sont corrigées des variations saisonnières (CVS). Elles sont révisées chaque trimestre.

Le taux de rotation (ou turn-over) est la moyenne des taux d'entrée et de sortie. Depuis la publication du 1^{er} semestre 2009, les taux d'entrée et de sortie sont calculés hors transferts entre établissements d'une même entreprise. Pour une période donnée, **le taux d'entrée (respectivement de sortie)** est le rapport entre le nombre total d'entrées (respectivement de sorties) de la période et l'effectif moyen sur la période. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi car la prise en compte de la démographie des entreprises est très délicate. Cette différence n'est pas commentée.

Les entrées comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee.

Les sorties comprennent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai et les ruptures conventionnelles.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre le nombre d'intérimaires et la somme du nombre d'intérimaires et de salariés en fin de trimestre. Il est inférieur en niveau à celui publié par la Dares à partir des sources exhaustives de Pôle emploi. Son évolution est toutefois pertinente.

$$\begin{aligned} \text{Taux d'entrée} &= \frac{\text{nombre total d'entrées d'une période}}{\text{nombre de salariés, en moyenne sur la période}} \\ \text{Taux de sortie} &= \frac{\text{nombre total de sorties d'une période}}{\text{nombre de salariés, en moyenne sur la période}} \\ \text{Taux de rotation} &= \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{taux de sortie}}{2} \\ \text{Taux trimestriel de recours à l'intérim} &= \frac{\text{nombre d'intérimaire}}{\text{nombre d'intérimaires} + \text{Nombre de salariés, en fin de trimestre}} \end{aligned}$$